

Réf: Dossier N° 034645

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NGN HYDRO & GAZ SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 361A,
Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 27/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NGN HYDRO & GAZ SARL »

Objet : -L'achat, le transport, la vente, l'exploitation, la distribution de tous hydrocarbures et les dérivés;

-L'acquisition, l'installation, la mise en location, l'exploitation des stations-service ou d'unités de production d'hydrocarbures, la représentation de toutes compagnies ou sociétés pétrolières;

-Toutes opérations de transit tant à l'importation qu'à l'exportation, le groupage, le transport routier, ferroviaire, fluviale et aérien de toutes marchandises etc.

-Import et export;

-Toutes prestations diverses et associées au domaine des mines et de l'hydrocarbure.

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location-gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

-Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 361A, Ilot 23

Dirigeant(s) : M KOUAME N'GNOLIE JOCELYN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05839 du 05/10/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28376/GTCA/RC/2021 du 05/10/2021

